

# Techniciens

## 20<sup>e</sup> promotion

# Observatoire de la formation



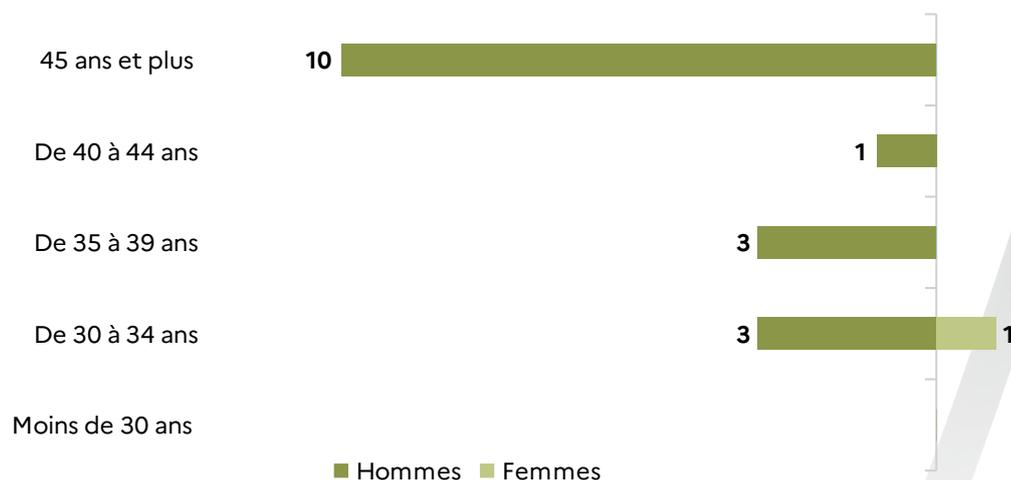
MARS 2024

### À RETENIR

- > 19 élèves sont entrés en formation le 8 janvier pour une durée de 12 semaines.
- > 19 ont répondu au questionnaire, soit un taux de retour de 100%.
- > 17 hommes, une femme et une personne non-binaire
- > Âge moyen : 44,8 ans
- > Les élèves sont majoritairement diplômés du baccalauréat.
- > Premières motivations : l'évolution de carrière, l'enrichissement personnel et la diversité des missions
- > Première perspective professionnelle : monter en grade.

### Profil sociodémographique

Graphique 1 : Répartition par genre et catégorie d'âge - Effectifs<sup>1</sup>

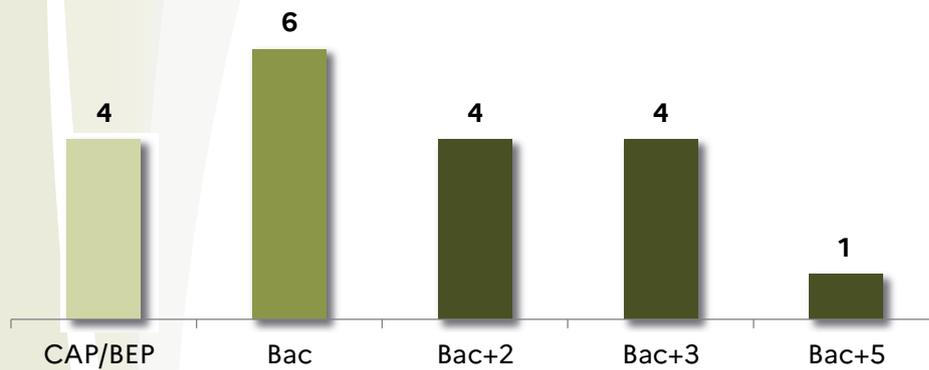


La 20<sup>e</sup> promotion de techniciens compte 19 élèves. Parmi eux, on recense 17 hommes, une femme, et une personne non-binaire. Les agents sont âgés de 44,8 ans en moyenne.

Concernant leur situation matrimoniale, 13 agents sont en couple. Parmi eux, 5 sont mariés, 5 sont en union libre et 3 sont pacés. Six personnes sont célibataires.

<sup>1</sup> Une personne n'a pas précisé son âge.

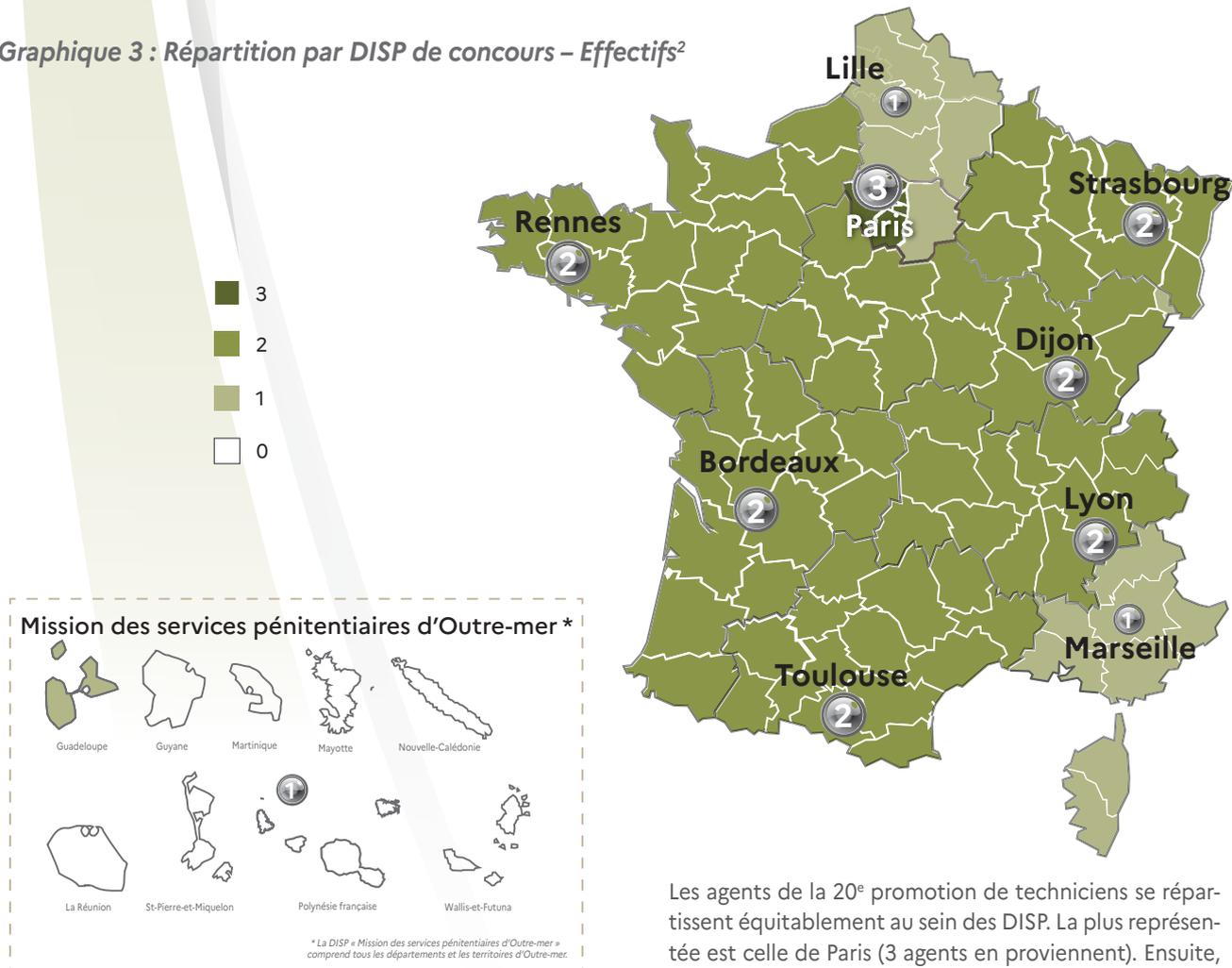
Graphique 2 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



La majorité des élèves est titulaire du baccalauréat : quinze le possèdent, dont neuf qui ont également validé un diplôme du supérieur. Quatre agents possèdent un CAP ou un BEP.

Les domaines d'études sont assez variés. Les plus mentionnés sont les sciences (4 agents) et le BTP, l'architecture (3 personnes).

Graphique 3 : Répartition par DISP de concours – Effectifs<sup>2</sup>

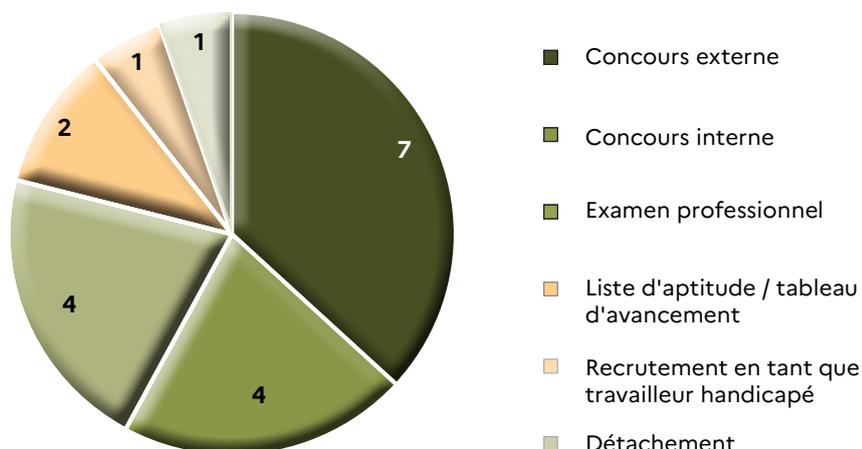


Les agents de la 20<sup>e</sup> promotion de techniciens se répartissent équitablement au sein des DISP. La plus représentée est celle de Paris (3 agents en proviennent). Ensuite, les DISP de Bordeaux, Dijon, Lyon, Rennes, Strasbourg et Toulouse sont toutes citées par deux agents. Enfin, une personne vient de la DISP de Lille, un agent de celle de Marseille, et une personne est en provenance de la Guadeloupe

<sup>2</sup> Une personne n'a pas mentionné sa DISP de concours.

## Concours et expériences professionnelles dans l'AP

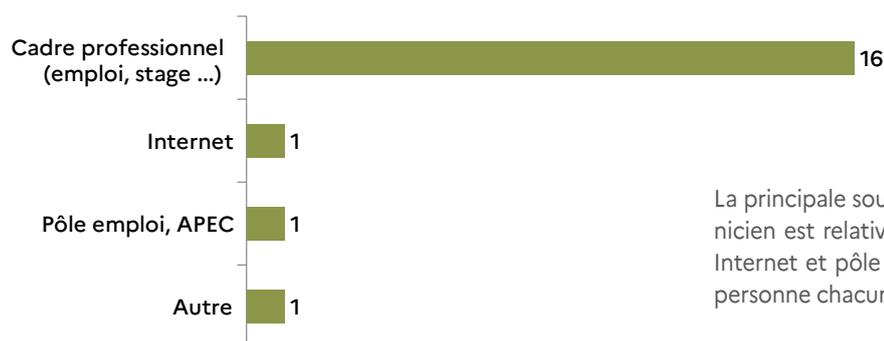
Graphique 4 : Modalité d'accès à la formation de technicien – Effectifs



Parmi les agents, 7 sont issus du concours externe. Ensuite, 4 personnes ont intégré la formation via le concours interne et 4 répondants ont passé l'examen professionnel. Pour finir, deux personnes ont été recrutées grâce à la liste d'aptitude/le

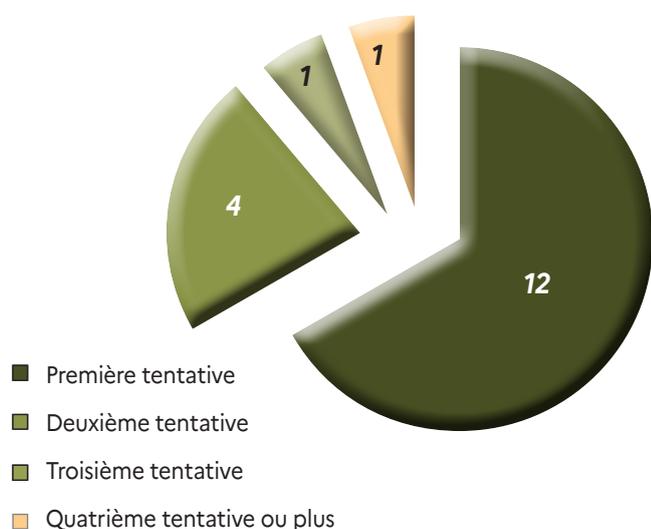
tableau d'avancement, une personne a bénéficié du recrutement en tant que travailleur handicapé, et un agent est en détachement.

Graphique 5 : Connaissance du concours – Citations (plusieurs réponses possibles)



La principale source de connaissance du concours de technicien est relative au cadre professionnel (16 répondants). Internet et pôle emploi / l'APEC sont mentionnés par une personne chacun.

Graphique 6 : Nombre de tentatives au concours de technicien – Effectifs<sup>3</sup>



Les agents ont intégré la formation principalement suite à leur première tentative au concours (12 mentions). Quatre personnes passaient le concours pour la deuxième fois. Un agent a intégré la formation après la troisième tentative et un autre l'a passé au moins quatre fois.

En outre, parmi leurs perspectives professionnelles, le concours de technicien constituait le premier choix de 14 agents, et un choix par défaut pour 4 personnes.

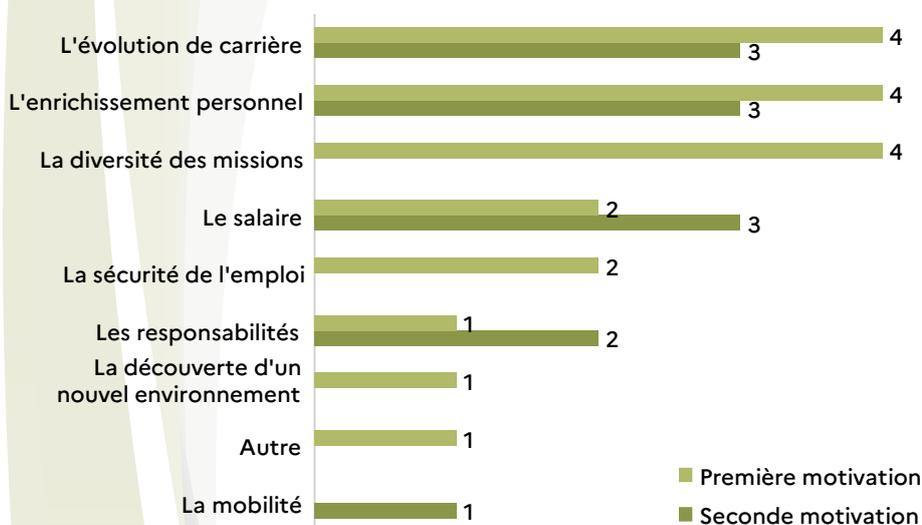
Par ailleurs, deux élèves envisagent de passer le concours de directeur technique au cours de l'année à venir.

Pratiquement la totalité des agents avaient déjà travaillé dans l'administration pénitentiaire avant de passer le concours de technicien, seul un agent n'est pas concerné. La plupart d'entre eux (11) étaient adjoint technique et ont exercé durant 10,5 ans en moyenne. Les durées des expériences sont très étendues, allant d'une à vingt-six années.

<sup>3</sup> Un agent n'a pas répondu à cette question.

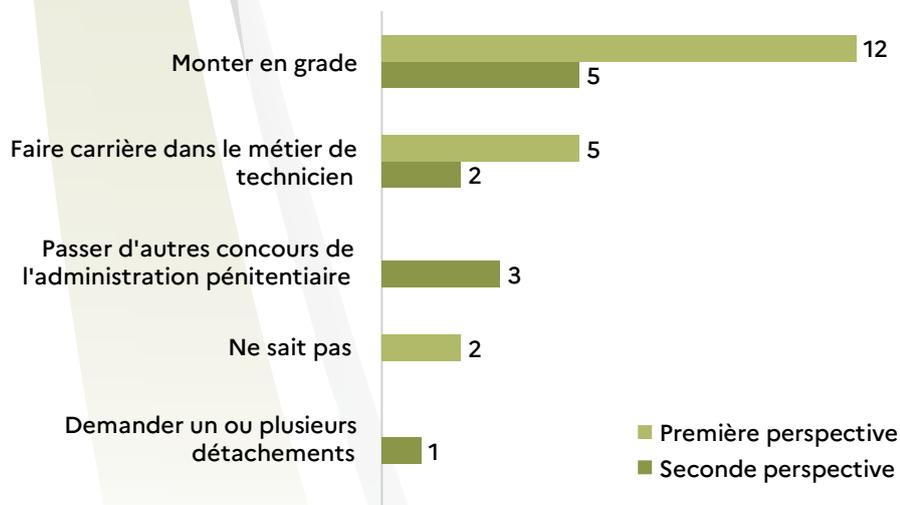
## Motivations et perspectives professionnelles

Graphique 7 : Première et seconde motivations à devenir technicien – Effectifs



Les premières motivations des agents à intégrer la formation de technicien sont, à parts égales, avec 4 personnes concernées en premier choix : l'évolution de carrière, la diversité des missions inhérente au métier et l'enrichissement personnel. Ensuite, le salaire et la sécurité de l'emploi sont mentionnés par deux personnes, chacun en première motivation. Les responsabilités sont citées par 3 agents (dont une personne en premier choix). Pour finir, la découverte d'un nouvel environnement et la mobilité font l'objet de deux mentions chacune.

Graphique 8 : Perspectives professionnelles en début de formation – Effectifs



Concernant leurs perspectives, les agents mentionnent en premier lieu leur envie de monter en grade (17 mentions au total, dont 12 en premier choix). Ensuite, le souhait de faire carrière dans le métier de technicien est cité par 7 personnes. Trois personnes envisagent de passer d'autres concours de l'administration pénitentiaire, deux agents ne savent pas encore quel tournant ils donneront à leur carrière, et une personne souhaite demander un détachement.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :**

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

scannez pour accéder  
à la page internet de  
l'observatoire de la  
formation



MARS 2024